

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00978 Numéro SIREN : 414 774 935 Nom ou dénomination : AEF AUDIT EURO FIDUCIAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 29/11/2019 sous le numéro de dépôt 21896

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
<i>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	6 720	6 720		4
<i>Fonds commercial (1)</i>	286 345		286 345	286 345
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	3 825		3 825	
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	63 732	37 408	26 325	23 832
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations et créances rattachées</i>	4 800		4 800	4 800
<i>Autres titres immobilisés</i>	200		200	200
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	2 811		2 811	2 811
ACTIF IMMOBILISE	368 433	44 128	324 306	317 993
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Créances (3)				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	388 708	34 312	354 397	333 677
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	99 333		99 333	22 193
<i>Personnel</i>				
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	31 999		31 999	27 916
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 953		14 953	12 622
<i>Autres créances</i>	37 677		37 677	30 051
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	118 845		118 845	72 194
<i>Charges constatées d'avance</i>	7 689		7 689	17 648
ACTIF CIRCULANT	699 203	34 312	664 892	516 300
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 067 637	78 439	989 198	834 292
<i>(1) Dont droit au bail</i>				
<i>(2) Dont à moins d'un an (brut)</i>				
<i>(3) Dont un plus d'un an (brut)</i>				

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	22 936	22 936
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>	5 953	5 953
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	2 294	2 294
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	128 457	128 457
<i>Report à nouveau</i>	175 170	87 728
Résultat de l'exercice	66 078	87 442
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	400 888	334 811
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	16 824	3 139
<i>Découverts et concours bancaires</i>	348	371
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)</i>	17 172	3 510
<i>Emprunts et dettes financières diverses (3)</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>	163 444	93 995
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	121 280	115 733
<i>Personnel</i>	62 444	85 886
<i>Organismes sociaux</i>	54 938	31 973
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	107 101	89 018
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	17 636	20 702
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	242 119	227 579
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	4 590	
<i>Autres dettes</i>	39 703	17 519
<i>Produits constatés d'avance (1)</i>		41 146
DETTES (1)	588 309	499 482
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
TOTAL PASSIF	989 198	834 292
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>	11 744	3 136
<i>(1) Dont à moins d'un an (a)</i>	576 565	496 346
<i>(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>	348	371
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		
<i>(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		

Désignation de la société : SARL AUDIT EURO FIDUCIAIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 989 198 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 300 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	286 345			286 345
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 720	3 825		10 545
Immobilisations incorporelles	293 065	3 825		296 890
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 513			31 513
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 622	10 368	5 771	32 219
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	59 135	10 368	5 771	63 732
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 800			4 800
- Autres titres immobilisés	200			200
- Prêts et autres immobilisations financières	2 811			2 811
Immobilisations financières	7 811			7 811
ACTIF IMMOBILISE	360 011	14 193	5 771	368 433

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	3 825	10 368		14 193
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	3 825	10 368		14 193
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		5 771		5 771
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		5 771		5 771

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
<i>Éléments achetés</i>	286 345
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	
Total	286 345

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 716	4		6 720
Immobilisations incorporelles	6 716	4		6 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 711	3 372		21 083
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 592	4 117	5 384	16 325
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	35 303	7 489	5 384	37 408
ACTIF IMMOBILISE	42 019	7 493	5 384	44 128

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients fact.à établir</i>	80 266
Total	80 266

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 22 936,00 euros décomposé en 376 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

Charges à payer

	Montant
<i>Fournis.Fact.non parvenue</i>	33 785
<i>INTERETS COURUS</i>	18
<i>AGIOS A PAYER</i>	348
<i>Congés à payer</i>	12 895
<i>Congés payés N-1</i>	15 131
<i>13e mois à payer</i>	2 250
<i>Complément TNS</i>	28 000
<i>Provision RTT à payer</i>	4 169
<i>Charges sociales TNS</i>	19 078
<i>Charges sociales s/CP</i>	10 246
<i>Charges s/ 13e mois</i>	823
<i>Taxe apprentis. à payer</i>	2 381
<i>Taxe forma.cont. à payer</i>	4 552
<i>Taxe professionnelle CAP</i>	1 461
<i>Taxe foncière CAP</i>	8 287
<i>T.V.T.S CAP</i>	954
<i>Divers chages à payer</i>	1 132
Total	145 509

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées avance</i>	358		
<i>Machine à affranchir CCA</i>	219		
<i>Maintenance Info CCA</i>	228		
<i>Assurance CCA</i>	304		
<i>Documentation CCA</i>	4 696		
<i>Cotisation CCA</i>	1 560		
<i>CCA La poste</i>	324		
Total	7 689		

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Provisions pour dépréciation</i>	31 514	4 876	2 079	34 312
Total	31 514	4 876	2 079	34 312
<i>Exploitation</i>		4 876	2 079	

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
<i>Créances rattachées à des participations</i>		
<i>Autres titres immobilisés</i>		
<i>Prêts</i>		
<i>Autres immobilisations financières</i>		
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>		
418100 - Clients fact.à établir	80 266	22 876
	80 266	22 876
<i>Autres créances</i>		
<i>Valeurs mobilière de placement</i>		
<i>Disponibilités</i>		
Total général	80 266	22 876

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois
<i>Charges constatées d'avance</i>		
486000 - Charges constatées avance	358	
486004 - Machine à affranchir CCA	219	211
486005 - Maintenance Info CCA	228	5 469
486006 - Assurance CCA	304	2 928
486007 - Documentation CCA	4 696	5 018
486008 - Cotisation CCA	1 560	1 900
486015 - CCA - Tickets Resto		1 744
486017 - CCA La poste	324	378
	7 689	17 648
Total général	7 689	17 648

AUDIT EURO FIDUCIAIRE
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 22 936.00 €
Siège social : 38 rue de la Convention
94270 LE KREMLIN-BICETRE
414 774 935 RCS CRETEIL

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-neuf mars, à onze heures ,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-----------|
| - la société ALTIS CONSEIL, propriétaire de | 339 parts |
| - la société ASSOCIEES EXPERTISE FINANCES, propriétaire de | 37 parts |

soit un total de	376 parts
sur les trois cent soixante-seize (376) parts composant le capital social.	

Monsieur Philippe DELAHAYE, gérant non associé et représentant légal de la société ALTIS CONSEIL, préside la séance en qualité d'associée, présente et acceptant, possédant ou représentant le plus grand nombre de parts.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.



Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2018, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 10 293 € et qui ont donné lieu à une imposition de 3 431 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 66 078 €, de la manière suivante :

- En totalité au compte « Report à Nouveau », soit 66 078 €

Qui ressort à 175 170 €

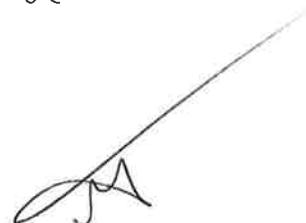
Ce qui porterait ainsi le compte « Report à nouveau » à 241 248 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes unitaires par parts</u>	<u>Revenu global éligible à l'abattement</u>
30/09/2017	0 €	0 €
30/09/2016	165 €	0 €
30/09/2015	172,87 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité



QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RESOLUTION

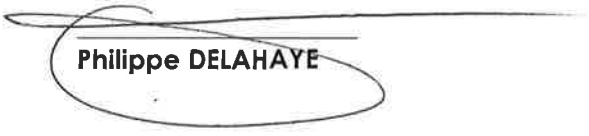
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance.

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.



Philippe DELAHAYE